YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/LD/JS

DECISION N° 98/05

OBJET : spectacle Mme de Sévigné - contrat de co-réalisation avec le « Théâtre de l'Impossible »

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT l'organisation le 1er février 1998 du spectacle Mme de Sévigné au Casin de la Propriété Caillebotte d'Yerres,

DECIDE

DE signer un contrat de co-réalisation avec «Le Théâtre de l'Impossible» domicilié 16 boulevard de Reuilly, 75012 PARIS, pour un montant de 8 000 Francs T.T.C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune, exercice 1998, sous fonction 241, article 6232.

Fait à Yerres, le 12 janvier 1998

Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE
21 JAN. 1998
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE